



Au pied du courant 06-F

# Au pied du courant



## Mot du président

Déjà février qui nous rappelle le mois de l'amitié, de l'amour et de la santé. Je profite de ce message pour vous remercier de votre participation à nos différentes activités. Notre secteur a connu le plus haut taux de participation à la journée « Occupons-nous de nos affaires » et près de 60 personnes se sont réunies à l'ITHQ pour souligner la Saint-Valentin dans une ambiance amicale et chaleureuse. Signe que notre secteur est toujours en action.

En février, il faut déjà penser à l'assemblée générale qui se tiendra le 20 avril. En plus des sujets habituels, s'ajoute celui des élections. C'est la 2<sup>e</sup> année d'un mandat de 3 ans pour les membres de votre conseil sectoriel. Les postes suivants arrivent à terme : 1<sup>er</sup> vice-présidence, trésorier et 1<sup>er</sup> conseillère. L'élection à ces postes aura lieu lors de cette assemblée générale. À qui la chance et le bonheur de s'engager au sein du conseil sectoriel du dynamique secteur *Au pied du courant* ?

De plus, nous aurons à élire la délégation pour le congrès de 2017 qui se tiendra à Lévis. La délégation de notre secteur compte sept membres en règle et trois substituts. Une formation est prévue à l'automne pour les personnes élues ainsi que les substituts. Je vous invite à présenter votre candidature pour ce congrès.

Enfin, la période des impôts approche. Il est temps de rassembler vos documents de revenus et ceux qui permettent d'obtenir des déductions, tels les reçus pour les dons et les

frais médicaux. Afin de vous faciliter la tâche, je vous invite à consulter l'aide mémoire aux pages 4 et 5 du Focus de février 2016. Pour le reste, mieux vaut utiliser un logiciel ou faire appel à un préparateur pour remplir sa déclaration.

Je vous souhaite une belle fin de saison hivernale et de belles rencontres amicales en ce mois de l'amitié.

Jean-Pierre Ménard président

### Sommaire

Mot du président	1
Comité de la retraite	2-3
Comité d'action sociopolitique	4-5
Comité de la condition des hommes	5
Comité de la condition des femmes	6
Visite au musée Pointe-à-Callière	7
Invitation	8

## Comité de la retraite



Pas de doute, quand il est question de la situation financière des personnes retraitées, le sujet attire notre attention. Le rôle qui m'a été confié au sein de notre groupe est de suivre cet aspect de notre vie à la retraite par ma participation au Comité de la retraite AREQ et de vous en partager l'information.

Suite à notre vie professionnelle dans le secteur public, nous recevons un revenu de retraite (CARRA). Toutefois, dans le secteur privé, souvent la retraite ne fait pas partie des avantages de l'emploi. L'avenir n'est pas meilleur, car les employeurs se désengagent de plus en plus de cet aspect et, s'ils n'y parviennent pas par la négociation, ils se tournent vers l'embauche de travailleurs et travailleuses autonomes qui, par le fait même, récupèrent la responsabilité de leurs « avantages sociaux et retraite ».

Afin de comprendre la réflexion des gouvernements, fédéral et provincial, sur les régimes publics de retraite, voici quelques informations. Leurs réflexions deviendront peut-être des décisions qui auront des impacts sur les rentes publiques que nous recevons à 60, 65 ans, ou des compléments comme une rente de supplément du revenu, d'invalidité ou de veuf, veuve. Il est intéressant de suivre cette information et d'en comprendre les répercussions.

Premièrement, un colloque organisé par l'Observatoire de la retraite qui vise le soutien au revenu de retraite des personnes vieillissantes s'est tenu au début novembre 2015. Des conférenciers nous ont permis d'apprécier les enjeux et les perspectives de l'amélioration des régimes publics (Régime des rentes du Québec, Régime de pensions du Canada). Cette journée a mis en relief que les signes de précarisation de la couverture financière des personnes retraitées s'accumulent. Il est généralement convenu qu'il faut retrouver, à la retraite, environ 70% du revenu de travail pour maintenir le niveau de vie une fois à notre pension. Or, les personnes vivant exclusivement des revenus des régimes publics sont très loin de ce taux de remplacement visé. Les régimes publics (RRQ/RPC/Supplément de revenu) représentent environ 32% du revenu des hommes et 50% du revenu des femmes. L'importance de revoir ces régimes est très évidente.

Ensuite, à la mi-novembre, il y a eu une **Formation des responsables sectoriels de la retraite**.

J'ai participé à cette formation et l'ordre du jour était le suivant :

- structure de l'AREQ et rôle du comité sectoriel de la retraite;
- notions de base, bilan de santé du RREGOP;
- coordination de la rente de retraite de la CARRA à 65 ans; - fiscalité et retraite, indexation.

Une journée de formation très bien remplie qui regroupait des responsables de toutes les régions du Québec. Au sujet des mandats du Comité sectoriel, le suivi des dossiers et l'information aux membres demeurent un souci à chaque rencontre. La retraite peut devenir un sujet très large pour les membres du Comité.

Les axes des sujets lors de nos rencontres sont les suivants :

- les problématiques liées aux revenus des personnes retraitées;
- la transmission d'une information variée aux membres.

Bien évidemment, au-delà de ces thèmes, au moment de participer à cette formation, les négociations nationales n'étaient pas complétées et les inquiétudes sur les demandes patronales et la capacité de réussir l'indexation (des années 1982 à 1999) étaient nombreuses....

### **Les négociations sont terminées**

Les assemblées générales décident actuellement du sort réservé à l'entente de principe. Le Conseil du trésor a abandonné ses demandes odieuses en matière de retraite. Par ailleurs, l'entente de principe prévoit que l'âge de la retraite passera à 61 ans à partir du premier juillet 2019. Par contre, les effets de cette modification sont amoindris par l'entrée en vigueur d'un nouveau critère d'admissibilité à la retraite sans pénalité. Cela permettra à toutes les personnes ayant commencé à cotiser à 30 ans ou moins (près de 75 % des cotisants au RREGOP) de partir à 60 ans sans pénalité. La réduction actuarielle passera à 6% dès 2020. Pour ce qui est de l'indexation, c'est partie remise.

À la prochaine, et je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne santé financière.

### **Pour information ou consultation**

- Quoi de neuf, journal de l'AREQ
- Observatoire de la retraite [www.observatoireretraite.ca](http://www.observatoireretraite.ca)
- Régime des rentes du Québec [www.rrq.gouv.qc](http://www.rrq.gouv.qc)
- Régime de pensions du Canada et supplément de revenu garanti [www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca)
- Les régimes de retraite du secteur public [www.carra.gouv.qc.ca](http://www.carra.gouv.qc.ca)
- Le gouvernement du Québec produit annuellement un guide pour les personnes âgées ; avez-vous fait le tour de tous les services et crédits d'impôts qui vous sont offerts ?

Andrée Clermont, Comité de la retraite  
Diane Cinq-Mars, collègue sur le Comité de la retraite



## Comité d'action sociopolitique

Le 29 janvier dernier, le comité d'action sociopolitique recevait, lors d'une rencontre des responsables sectoriels, Mme Lysiane Roch de la Ligue des Droits et Libertés qui nous a entretenus des rapports entre Environnement et Droits humains. Nous avons pu découvrir les liens réciproques entre les enjeux de l'environnement et ceux des droits humains.

Depuis la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) en 1948, les droits humains sont inaliénables, égaux, indivisibles, interdépendants et universels. Ils font référence à un idéal à atteindre progressivement. Ils sont différents du droit civil qui découle des lois propres à chaque pays.

Les enjeux environnementaux sont à l'ordre du jour depuis les conférences internationales à Stockholm en 1972 et à Rio de Janeiro en 1992. Ils constituent une opportunité d'avancer vers une société fondée sur les droits humains pour les générations actuelles et futures.



Photo : Viviane Lacroix

Les problèmes environnementaux menacent les droits humains dans divers pays. Le droit à la vie a été bafoué lors de la catastrophe de Bhopal en Inde en 1984. Le droit à la santé est menacé dans plusieurs centres urbains à cause de la pollution de l'air provenant des autos. Les droits culturels des minorités autochtones ne sont pas respectés dans divers projets miniers. Le droit d'accès à l'eau devient une menace dans les régions arides et même dans les pays riches, ce qui affecte d'autres droits humains.

Selon Lysiane Roch, le droit humain à l'égalité est le droit le plus important dans tout enjeu environnemental, notamment les effets des changements climatiques, les mesures de protection des milieux naturels et les projets de conservation de la nature.

Tous les membres ont pu intervenir durant la présentation et ont grandement apprécié son exposé.

Merci à M. Edmond Pauly, du secteur « Du-Haut-de-l'Isle » pour l'inspiration de ce résumé.

Jocelyne Larocque

### **Activité régionale du 31 mars 2016**

L'activité régionale du Comité d'action sociopolitique aura lieu le 31 mars 2016 à l'école St-Pius X, 9955, rue Papineau, près de la rue Sauriol, à partir de 11 h 45. Il y a un stationnement à l'arrière (entrée par la rue Sauriol); nous pouvons aussi y accéder par l'autobus Papineau (45).

Pour faire suite à notre conférence de l'an dernier, nous aborderons le sujet des paradis fiscaux et des solutions proposées pour contrer cette situation.

**Titre : « Paradis fiscaux, une injustice fiscale »**

Nous projeterons 30 minutes du film « Le prix à payer » et nous accueillerons M. Claude Vaillancourt, président du groupe ATTAC-Québec (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) qui commentera le film et répondra aux questions de l'auditoire. La rencontre devrait se terminer vers 15 h 30. Une collation sera servie après la projection du film. **Cette rencontre est gratuite.**

Si vous êtes intéressés, veuillez me confirmer votre présence à l'adresse [jocelynelarocque@videotron.ca](mailto:jocelynelarocque@videotron.ca), avant le 22 mars, ou par téléphone au 514 598-9220 avant le 4 mars.

J'espère que vous serez très nombreux à participer à cette activité.



## Comité de la condition des hommes

### Conférence sur la salutogénèse

Le comité de la condition des hommes invite les hommes de l'AREQ de la région de Montréal à une conférence, qui sera donnée par Mme Janie Houle, dont le sujet est : la **Salutogénèse**.

Vous pouvez consulter le mot « Salutogénèse » sur internet.  
Vous allez vouloir absolument assister à la conférence.

Date : 28 avril de 9 h 00 à 11 h 00  
Lieu : École St-Pius X, 9955, rue Papineau  
Coût : Gratuit pour les membres, 8 \$ pour les non-membres

Si vous le désirez, vous pouvez dîner sur place pour la somme de 20 \$.  
Inscription : avant le 24 avril

André Dubé ou Jean-Pierre Ménard





## Comité de la condition des femmes



### Journée internationale des femmes



Dans le cadre de la *Journée internationale des femmes* 2016, le *Collectif 8 mars* nous propose comme thème cette année : **Appel à toutes pour se faire entendre**. C'est donc à partir de cette proposition que se dérouleront nombre d'activités au Québec à l'occasion du 8 mars. Les représentantes du *Collectif 8 mars*, dont la porte-parole de la FFQ, rencontreront le gouvernement pour justement faire entendre nos revendications. Les épinglettes proposées pour le 8 mars 2016 illustrent ce thème choisi.

De notre côté, nous soulignerons cet événement le mercredi 9 mars. Notre invitée sera Madame Léa Cousineau qui nous entretiendra de sa vie de militante depuis toujours, de son expérience en politique, tant au municipal qu'au provincial, et de ses réflexions et engagements à l'égard de la condition des femmes.

Nous vous attendrons en grand nombre  
le mercredi 9 mars 2016  
dès 12 h 30  
à la bibliothèque de l'Institut culinaire St-Pius X  
9955, rue Papineau, coin Sauriol.  
Stationnement arrière par la rue Sauriol.

Veuillez vous inscrire, soit chez Pacini lors du petit déjeuner mensuel du 17 février, soit auprès de votre responsable sectorielle du comité des femmes i.e. Solange Martel, au plus tard le 4 mars. Les hommes sont les bienvenus.



Nous espérons que nous profiterons en grand nombre de cette belle rencontre.  
À très bientôt,

Solange Martel,  
responsable sectorielle du CCF  
[solmartel@yahoo.com](mailto:solmartel@yahoo.com)  
514 523-9349

Sonia Trépanier,  
coresponsable sectorielle.

## Visite au musée Pointe-à-Callière



### **Sur les traces d'Agatha Christie, reine du crime et passionnée d'archéologie**

Les amateurs de romans policiers seront comblés par cette exposition consacrée à la reine du polar, Agatha Christie. *Sur les traces d'Agatha Christie*, qui souligne le 125<sup>e</sup> anniversaire de naissance de la reine du crime, n'est présentée qu'à Montréal.

Après Shakespeare, Agatha Christie est l'auteure britannique la plus connue dans le monde. Elle a écrit 66 romans policiers avec ses personnages Hercule Poirot et Miss Marple, en plus de 150 nouvelles et de 18 pièces de théâtre. Grâce à cette foisonnante production, elle demeure aujourd'hui l'auteure la plus traduite dans le monde avec 2 milliards d'exemplaires publiés dans une centaine de langues.



Décédée en 1976 à 85 ans, Agatha Christie a eu une vie peu banale, comme le démontre l'exposition, dont les 320 objets proviennent de différents musées et de la collection privée de son petit-fils Mathew Pritchard. Celui-ci a soigneusement conservé les carnets d'Agatha Christie, sa Remington 1937, ses manuscrits et des originaux de ses romans.

### **Une passionnée d'archéologie**

Grande voyageuse, Agatha Christie a surtout parcouru le monde avec son second mari, l'archéologue anglais Sir Max Edgar Lucien Mallowan. L'auteure l'a accompagné sur les chantiers majeurs qu'il supervisait en Mésopotamie, des années 30 aux années 60. Leurs nombreux voyages se sont déroulés à bord de l'Orient-Express, le train qui est devenu la source d'inspiration de son célèbre roman *Le crime de l'Orient-Express*.

Cette vie et cette deuxième passion ont nourri son œuvre.

Date : le jeudi 14 avril 2016 à 10 h 30

Coût : 15,50 \$ avec guide

Durée : 1 h 30

Rendez-vous pour 10 h 15 à l'intérieur du 350, Place Royale

Métro : Place d'Armes

Dîner : 12 h à l'Arrivage

Réservation avant le 4 avril 2016 auprès de Louise Laporte : 450 667-8704 ou  
[louise.devarenes@sympatico.ca](mailto:louise.devarenes@sympatico.ca)

Documentation : Google

# Invitation

## Conférence sur le sommeil

Une aimable invitation du secteur Maisonneuve à assister à une conférence sur le sommeil présentée par Véronique Daneault, docteur en psychologie et associée de recherche au Centre d'études avancées en médecine du sommeil.

Pourquoi le sommeil est-il important pour la santé physique et psychologique? Est-ce que la qualité du sommeil change au cours de la vie adulte? Quels sont les facteurs associés aux difficultés du sommeil? Cette conférence donnera des réponses à des questions fréquemment posées sur le sommeil et proposera des pistes de solutions.

Quand : Le mardi 15 mars de 13 h 30 à 15 h 30

Lieu : Bibliothèque Langelier (métro Langelier).

Coût : 5 \$ payable à l'entrée

Inscription : Hélène Chagnon 514 593-7224

Jean-Pierre Ménard



**Pour ce bulletin de février**

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Pelland

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger